



MISE EN DANGER !!

Voilà ce qui arrive lorsque vous êtes dirigé par une hiérarchie, jusqu'au plus haut niveau régional, qui privilégie le paraître et les « petits arrangements entre amis », plutôt que la sécurité de vos personnels et de vos établissements !!!

En effet, hier, notre direction, pour satisfaire le commissariat local, a, en dehors de tous cadres, découvert le service de nuit pour envoyer du personnel en garde statique au chevet d'un détenu hospitalisé que les forces de l'ordre locale ne pouvaient ou ne voulaient pas prendre en charge.

Comme à leur habitude, depuis leur affectation, nos dirigeants démontrent encore une fois l'importance qu'ils portent à la sécurité et au bien-être de son personnel en envoyant leurs « serfs » pénitenciers, « tenue-basket et sifflet », assurer la surveillance d'une personne écrouée, hors des murs, sans en avoir les prérogatives. Ils prouvent, encore une fois, la gestion à la « va comme j'te pousse » au fond du gouffre, quotidienne, dont ils nous gratifient pour satisfaire une politique calamiteuse au plus haut niveau et leur incompétence à prendre des décisions pour la sauvegarde des intérêts des personnels dont ils ont l'autorité en les soumettant à des ordres illégaux.

Sans revenir sur le fait que dès le début d'après-midi, le blessé, « sans risque de mort imminente » puisque son problème médical datait de samedi, aurait pu/dû être transporté jusqu'à l'UHSI ou dans tout autre hôpital du secteur pour y être opéré, la sécurité publique ne pouvant en assumer la garde, nous rappelons qu'une note reçue, à plusieurs reprises, précise qu'après avoir saisi la préfecture, si aucun moyen n'est trouvé pour une garde statique par les forces de l'ordre, la pénitencier doit se retirer en le laissant à la charge de l'hôpital. Comme quoi, il semblerait que le respect des lois, décrets, des notes et procédures n'a d'obligation que pour « les premiers de cordées ».

A tous les personnels, votre fonction et/ou votre fiche de paye ne vous, ou ne devrait pas, vous contraindre à ramper dès que votre « hiérarchie mégalomanie » outrepasser ses pouvoirs et exige, de ceux qu'elle considère comme « SES JOUETS à caprices », de se SUICIDER à leur service. Il est temps de vous réveiller et de ne pas TOUT accepter avant de le regretter « du fond du trou » sous les larmes des vôtres !!

Adresse du Bureau local :

Mail :

Tel :

SLP FO Justice Châlons en champagne

Le : 04 07 2023

